

À BLODELSHEIM



Association sportive
Blodelsheim



S'GANZA FASCHT

Vendredi 25 août

Marché des producteurs

Samedi 26 août

Bal des puces

Dimanche 27 août

Marché aux puces

Repas dansants

Grand feu d'artifice de clôture

Informations sur blodelsheim.fr, sur Facebook Mairie de Blodelsheim,
Sur Facebook S'Ganza Fascht et Facebook MJC de Blodelsheim
et sur le site de la Ronde des fêtes



Vendredi 25 août

Marché des producteurs à la ferme Claude Brun,
Flyer rue des roses à partir de 16H. Buvette
Petite restauration
Animation musicale par les FREE BIRDS

Samedi 26 août

20h Bal des puces en extérieur
à partir de 20h à l'ESP'ASS, rue de la Carrière



Tartes flambées
Pression
Boissons diverses

Entrée gratuite

Dimanche 27 août

Grand Marché aux Puces à partir de 6h,
rue de la Carrière et rue de Rumersheim

Café - Croissants - Sandwichs à partir de 6h

Petite restauration, tartes flambées et boissons sur place

Règlement et inscription en page 4 - Contact : 06.76.35.45.06



Dimanche 27 août

12h Déjeuner dansant à la salle polyvalente

Choucroute garnie, dessert-café 19 €

Venez danser avec les



Entrée
gratuite

19h Dîner dansant à la salle polyvalente

Pâté en croûte chaud à l'ancienne, dessert-café 16 €

22h grand feu d'artifice de clôture.



RÈGLEMENT DU MARCHÉ AUX PUCES DE BLODELSHEIM

Heures d'ouverture : de 6h à 8h pour l'installation et de 7h à 19h pour les visiteurs.

Les stands de boissons et denrées alimentaires sont exclus puisque réservés à l'Association sportive de Blodelsheim.

La vente d'armes blanches ou à percussion est strictement interdite.

L'AS Blodelsheim décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Aucune place ne sera remboursée en cas de mauvais temps ou en cas d'absence.

Chaque exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct.

Pour la signature,

Le particulier déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- De ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Les commerçants déclarent sur l'honneur être informés en tant que professionnels des articles du nouveau code pénal concernant l'ouverture un dimanche ou un jour férié.

Le numéro de votre place vous sera communiqué le jour du Marché aux puces à partir de 6h00.

Talon à découper et à retourner au plus vite à : AS Blodelsheim 6 rue du marché
68740 Blodelsheim. Tél 06 76 35 45 06 ou 06 65 34 90 30 de 18h à 20h

Nom : Prénom :

Adresse.....

Tél : Date et lieu de naissance.....

N° de carte d'identité : délivrée le.....

N° d'inscription au registre du Commerce :

Votre spécialité (professionnel) :

N° d'immatriculation de votre véhicule.....

Fait à : le Signature

Les chèques sont à libeller à « Association Sportive de Blodelsheim »

Réservation d'emplacement à tarif réduit (Blodelsheim uniquement : 10€ +5€ chèque de caution propreté)

Réservation d'emplacement à tarif plein : 12€ + 5€ chèque de caution propreté

Réservation emplacement professionnel : 16€ + 16€ chèque de caution

La caution propreté sera restituée avant votre départ après vérification.